

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

Le Conseil municipal de Baume les Messieurs s'est réuni en Mairie le 17 juin 2020 à 17 h30.

Présents : P. Cardinal, Maire. N. Grandvaux, N. Dupont, R. Perret, Adjoints.

X. Maitre, E. Maitre (procuration à Mr PERRIN), J. Léchat, S. Moreau, C. Paccard, P. Perrin, B. Zygmunt
Conseillers municipaux

M. le Maire ouvre la séance.

1. GRATUITE DES TERRASSES

Au vu de la crise actuelle rencontrée avec le COVID-19, M. le Maire propose de ne pas faire payer la mise à disposition des terrasses aux restaurateurs de la commune.

Toutefois, dans un souci de légalité de cette décision, il leur sera demandé 1 € symbolique.

VOTE : 10 voix Pour

2. TRAVAUX DE RESTAURATION DES TOITURES DE L'ABBAYE : VALIDATION DE LA PHASE 1

M. le Maire rappelle les travaux prévus pour la Phase 1 soit :

- Couverture de la nef et du chœur pour un montant estimé de 900 000 € TTC.

La DRAC finance cette 1ère phase à hauteur de 60% au lieu de 40% initialement prévu. Cette bonification est due au fait que la commune a été choisi pour participer au Loto du Patrimoine.

PLAN DE FINANCEMENT - PHASE APD

DEPENSES PREVISIONNELLES	Hypo TVA 20%	
	HT	TTC
Estimation travaux	641 000 €	769 200 €
<i>Phase 1</i>	<i>641 000 €</i>	<i>769 200 €</i>
HONORAIRES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE	37 619 €	45 143 €
<i>Phase 1</i>	<i>37 619 €</i>	<i>45 143 €</i>
Diagnostic Infilux (amiante et plomb)(estimation)	2 000 €	2 400 €
Frais de contrôle technique (estimation)	1 500 €	1 800 €
Frais de coordination SPS (estimation)	1 500 €	1 800 €
Frais de mandat	14 049 €	16 858 €
<i>Etudes (phase 1)</i>	<i>9 366 €</i>	<i>11 239 €</i>
<i>Travaux (phase1)</i>	<i>4 683 €</i>	<i>5 619 €</i>
Frais de publicité, révision de prix, divers et imprévus	52 332 €	62 789 €
TOTAL HT	750 000 €	900 000 €
TOTAL DES DEPENSES	750 000 €	900 000 €
SUBVENTIONS	MONTANT	
DRAC études (40%) <i>Escomptée</i>		12 482 €
DRAC travaux phase 1 (60%) <i>Escomptée</i>		430 838 €
Département études (15%) <i>Escomptée</i>		4 681 €
Département travaux (15%) <i>Escomptée</i>		- €
Région Grands site patrimoniaux Etudes(20%) <i>Escomptée</i>		6 241 €
Région Grands site patrimoniaux Travaux(20%) <i>Escomptée</i>		143 613 €
TOTAL		597 855 €
FCTVA (16,404%)		147 636 €
AUTRES PARTICIPATIONS FINANCIERES	MONTANT	
Participation loto du patrimoine - Fonds "Bern" <i>Escomptée</i>	en attente du montant alloué	
Mecenas AXA (cadre du loto) <i>Escomptée</i>		28 000 €
TOTAL		28 000 €
AUTOFINANCEMENT INTERNE OU EXTERNE		126 509 €
TOTAL DES RECETTES		900 000 €

Mr Serge Moreau demande à ce qu'une confirmation écrite soit transmise aux conseillers en ce qui concerne les subventions notifiées sur le plan de financement.

Le chargé de gestion du SIDEC transmettra les documents en mairie prochainement. Il rappelle également que si le conseil municipal refuse de lancer l'opération, la commune pourrait se voir obligée de réaliser les travaux sans aides financières.

M. le Maire demande de passer au vote :

DELIBERATION : Pour 10/11 et 1 voix Contre.

3. QUESTIONS DIVERSES

- Convention avec La Poste : M. le Maire informe les conseillers de la demande de la Poste concernant la mise en place d'un Point Poste à la boutique de l'abbaye.
- Protocoles sanitaires dans les régies : Suite au questionnement de certains conseillers, M. le Maire informe que les restrictions liées au COVID-19 restent d'actualités pour les régies à savoir :
 - o 10 personnes maximum pour les visites (guide compris)
 - o Distanciation de 1m entre les personnes
 - o Respect des règles sanitaires mises en place
- M. Cardinal donne lecture d'un communiqué personnel :

« Mes chers collègues,

Ce dernier conseil municipal de la mandature s'ouvre après une période particulièrement troublée par le surgissement d'une crise sanitaire sans précédent. Si, au regard du nombre d'habitants de Baume, il n'y a pas eu de difficulté particulière, personne n'a été victime du virus à ma connaissance, nous avons scrupuleusement appliqué les nombreuses directives des Pouvoirs Publics. Ainsi, les restrictions de circulation ainsi que les mesures dites "barrières" ont été appliquées, les masques, dont ECLA a pris en charge une partie du coût ont été distribués et le personnel municipal, mis à contribution, a honorablement accompli son devoir.

Si l'on peut être heureux sur le plan sanitaire on ne peut, à l'inverse, être satisfait sur le plan économique. Outre le fait que nos commerces locaux ont souffert d'un confinement à marche forcée, les régies municipales, principales sources de revenu pour notre commune accusent un manque à gagner considérable pouvant être estimé à 100/100 sur les trois sites ces trois premiers mois.

A présent, il convient de se projeter dans une reprise qui demeure hypothétique car les contingences liées à la propagation du virus font encore l'objet de mesures de protection réglementaires et que l'obligation de limiter le nombre de visiteurs dans l'espace et dans le temps demeure un frein objectif à une reprise d'activité générant un rapport financier propre à combler les pertes. C'est en tenant compte de cet état de fait que l'embauche de personnels saisonniers a été limitée au strict nécessaire lié au mode de fonctionnement des régies. Je rappelle que ces contraintes sont le fait des recommandations de l'état qu'un maire quel qu'il soit se doit de les appliquer.

- Camping : Il a été procédé à l'embauche d'une personne Mme Anne Sophie Mongenet pour remplacer Rachel Voisin. Un plan de fonctionnement strict a été mis en place et devra être respecté en tenant compte des impératifs sanitaires.

- Abbaye : Un plan relatif aux principes de distanciation et déambulation limite le nombre de visiteurs, toujours en application des directives préfectorales ce plan a été présenté et agréé par les autorités. Ce schéma demeure toutefois une réplique "modeste" des années précédentes compte tenu du dégonflement obligatoire du nombre de visiteurs par groupe.

- Grottes, c'est la régie qui perd le plus en termes financiers et, malgré l'ouverture de la boutique et du bar, le problème pendant demeure la sécurité de l'accès aux grottes... là également les services préfectoraux interdisent les visites de groupe de plus de 10 personnes.

Il ne m'est pas agréable de transmettre le relai à la prochaine équipe dans des circonstances financières difficiles dont on ignore quand et comment les conditions seront réunies pour que Baume retrouve le rythme de progression permanent depuis l'année 2008

Durant la période qui a précédé le premier tour des municipales il n'aura échappé à personne que je n'ai pas mené de campagne électorale encore moins agressive, au demeurant, je n'ai pas fait campagne du tout ... Cela étant, et puisque le moment me le permet, je vais souligner quelques points :

- Les bâtiments vous avez constaté ce soir que les propos colportés par certains d'entre vous n'ont pas de fondement et relèvent pour la plupart du domaine de fantasme ! Refaire nos toitures je le rappelle en mauvais état bien avant mon arrivée est impératif dans le sens où des fissures sont apparues et les dégâts intérieurs

pourraient s'avérer bcp plus couteux a terme. Retarder les décisions comme cela a été maintes fois le cas juste par démagogie contribue à des devis revalorisés entraînant des dépenses supplémentaires. Là aussi nous avons pu constater que malgré le très mauvais état de la couverture de l'abbatiale toutes les tentatives de restauration ont pour l'heure été vaines excepté la dernière pour laquelle l'ensemble des tutelles et partenaires privés se sont engagés.

Ces concours financiers ne se représenteront pas et malgré les diatribes de certains et la situation sanitaire du pays les promesses m'ayant été formulées par ces Co financeurs demeurent effectives et dépassent même pour cette première tranche le montant total des travaux ! La situation que mon équipe de proches et moi-même vous laissons et plus que raisonnable et dans tous les cas plus positifs que celle dont nous avons hérité.

- Les manifestations culturelles...j'ai pensé et j'assume totalement que le seul moyen de viabiliser cet espace consistait en la création d'un pôle culturel d'envergure et c'est pour cette raison que j'ai pris attache et ce, bien avant que je sois nommé vice-président du FMJ avec Vincent Dumestre et le poème Harmonique chef d'orchestre et formation plébiscités dans le monde entier pour la qualité et l'immensité de leur talent. La présence de ces artistes dans notre commune constitue un véritable levier pour convaincre nos partenaires et si la plupart ont répondu cette fois présents ne vous leurrer pas c'est parce que ce projet est ambitieux pour Baume mais aussi pour Eclat le Département et la Région les tutelles l'ont bien compris c'est là une des raisons de l'obtention de tels taux de subventions.
- Enfin il conviendra à la nouvelle équipe de faire preuve d'imagination quant à la destinée de ces bâtiments car l'état ne cautionnera jamais une vente morcelée d'un ensemble classé.

Avant de conclure je rappelle les résultats obtenus pendant mes mandats : à notre arrivée régie abbaye 20 k€ aujourd'hui 160 k€ grottes chalet 178 k€ aujourd'hui 516k€ camping 20 k€ aujourd'hui 60 soit + 236 %

Je veux ce soir adresser un geste de reconnaissance particulier pour leur engagement et leur clairvoyance à chacun des conseillers collègues et amis qui ont soutenu notre politique communale, pendant ces 12 années et trois mois, en les remerciant vivement pour les moments d'amitié partagée, fous rires spontanés, de participation à de très nombreuses réunions, de solidarité et de pugnacité pour défendre un village dont les joyaux sont convoités extra muros. Là encore il appartiendra à la nouvelle mandature d'être vigilante afin de ne pas dilapider les bijoux de famille.

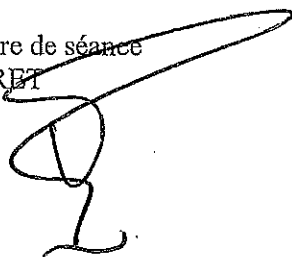
Enfin je veux saluer l'ensemble des employés des régies des services techniques pour s'être impliqué tout au long de ces mandats afin de faire évoluer notre commune.

Je souhaite bonne chance et bon vent à la prochaine équipe pour le meilleur de Baume et de sa population !

A ceux qui ont toujours été les pires dans le meilleur je leur souhaite d'être maintenant les meilleurs dans le pire. »

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 18h30.

Le Secrétaire de séance
René PERRET



Vu le Maire
Pascal Cardinal

